

## **Danielle Bohée - Intervention à l'IRTS septembre 2016**



Danielle Bohée obtient le diplôme d'éducatrice spécialisée en 1972 dans la première promotion de l'IRTS, appelée à l'époque C.F.E. Elle est embauchée par la suite à l'IMP l'Espoir. Cet établissement déménage ensuite à Haubourdin et est administré par les Papillons Blancs de Lille. Elle est devenue par la suite en 1992 responsable du service famille puis chef de service en 1994. En 2004, elle devient chef de service du S.E.S.S.A.D. Depuis la retraite en 2009, Danielle Bohée est adhérente au Cnahes et de I.U.D.A.F.. Elle est nommée par l'ARS comme représentante des usagers dans trois établissements de santé.

Les structures telles que les IME (à l'époque IMP)... critères d'âge obligent... ont longtemps été perçues comme institutionnalisantes, à savoir, fermées sur elles mêmes :

- Un projet institutionnel dans lequel s'inscrivaient, au mieux, les enfants qui y étaient confiés
- Une pédagogie institutionnelle

L'histoire de ces établissements, bien évidemment, démontre qu'une grande partie de cette réputation était fondée. Cependant je ne vais pas retracer l'histoire de la prise en charge des enfants déficients intellectuels. Leurs parents ont eu la volonté de revendiquer une éducation adaptée pour leurs enfants laissés pour compte ; c'est à leur initiative que se sont créés les premières structures d'accueil et de prise en charge.

J'ai fait tout mon cursus professionnel au sein de l'APEI de Lille et mon parcours n'a rien d'emblématique. Cependant, puisque la mission du CNAHES m'invite à le faire, je pense essentiel de partager avec vous, qui serez la mémoire de demain, de témoigner de ce bout d'histoire, qui aujourd'hui, et vous le savez déjà peut être, reconnaît à ces enfants adolescents qui jusque là étaient ignorés, évités... le statut de personnes en situation de handicap. Les lois de 2002 et 2005 leur donnent droit à une place à l'école, avec des dispositifs de prise en charge et de soutien adaptés. Aboutissement de la volonté politique et du militantisme parental ? Sans doute...

Cependant, je veux faire savoir et partager à travers mon témoignage de la volonté qui a animé l'équipe éducative de l'IME Le Fromez, pour le nommer, au sein de laquelle j'ai travaillé, et qui a toujours cherché à donner sa juste place à l'enfant porteur de handicap au sein de notre société.

Cette équipe avait un directeur emblématique : M. Triffault ; dont le nom aujourd'hui est méconnu. À mon époque, situons ce bout d'histoire des années 1975 à 1995, il a été le fer de lance d'une pédagogie à laquelle l'équipe était partie prenante.

Un long travail de recherche a été mis en place ayant pour objectif d'appréhender l'enfant dans ses conduites sociales :

- Quels facteurs étaient-ils à prendre en compte ?
- Sur quels vecteurs l'enfant ordinaire était-il en capacité de se mettre à l'épreuve pour être prêt à rejoindre l'école à l'âge de 6 ans et à s'y intégrer ?
- Quelles étapes, quelles maturations affectives, psychologiques, psychomotrices, comportementales s'opéraient avant 6 ans ?

Cette réflexion était sous tendue par une préoccupation : la place d'un enfant était bien à l'école avec ses pairs. Cette recherche se basait sur tous ces facteurs qu'il nous fallait évaluer, étalonner, tout en prenant en compte les besoins de l'enfant pour établir son projet. Un outil, une grille ont été établie après bien des expérimentations, jusque dans le cadre des écoles maternelles de la région, afin de vérifier le bien fondé de ses étapes. Mais en amont et bien avant que cet outil ne prenne forme et ne serve de base à l'organisation de notre programme pédagogique nous avons longuement tâtonné.

- Nous avons intégré des enfants à l'échelle individuelle :
  - dans le cadre de classe verte, de classe de neige avec des écoles de la ville
  - mais aussi, à temps partiel, dans les classes ordinaires de ces mêmes écoles
- Nous avons aussi accueilli des classes d'élèves des écoles de la ville et nous leur avons fait partager au sein de l'IME des activités sportives, psychomotrices, des activités d'expressions ludiques, créatives...que d'échanges avec leurs enseignants !

Avec le support de ses allers-retours institution-école, avec la collaboration des enseignants, des parents et de l'enfant bien sûr, son projet s'établissait et mettait en lumière que les apprentissages scolaires constituaient un socle incontournable MAIS et surtout, il apparaissait que l'enfant avait à conquérir – reconquérir, sa confiance en lui : psychologiquement, affectivement, pour adapter ses conduites sociales. L'école avait été un lieu d'échec et d'exclusion et ils avaient à « re »trouver en eux-mêmes les moyens et forces nécessaires et suffisantes de leurs capacités intégratives. Pour illustrer mes propos je veux vous donner un exemple où le travail avec l'école a servi d'un court tremplin pour une petite fille et sa famille ; permettant la reconquête d'une dignité et d'un possible regard différent.

C'est l'histoire d'E., petite fille timorée, inhibée, avec d'énormes problèmes d'élocutions, un physique quelque peu ingrat parce que grimaçant de mal-être, un quotient intellectuel qui l'avait exclue de l'école, etc. ... Nous accueillons donc E.. Ses parents, aussi souffrants sinon plus qu'elle, nous racontent leur désarroi, leur amertume. Il leur est inacceptable d'avoir enfanté une handicapée rejetée de l'école, quel avenir pour elle ? Mille questions, mille impasses...

Au bout de quelques mois d'une prise en charge éducative individuelle, d'une rééducation orthophonique intense, E. se sent plus à l'aise et parvient à nourrir une relation adaptée avec ses camarades de l'IME. Nous jugions qu'Emilie n'était plus tout à fait la même, ni tout à fait une autre.

Après une longue réflexion en équipe, il est décidé de provoquer une situation un peu cathartique : l'inscription d'E., avec 2 autres enfants de l'IME, en classe de neige au sein de l'école où elle n'avait plus eu sa place. Un long travail avec l'équipe enseignante permettait cette prise de risque. Ses parents doutaient et redoutaient cette expérience. Mais à son retour E. n'était effectivement plus la même, sans être une autre : E. était fière d'elle, heureuse, bavarde, discutant avec les élèves de l'école...

Les enseignants surpris avaient fait le constat que son comportement avait été adapté, que les difficultés relationnelles avaient disparues ainsi que l'isolement dans lequel elle se réfugiait auparavant.

Les rencontres qui ont suivi avec ses parents, leur ont permis de franchir une étape fondamentale : ils étaient les parents non plus d'une handicapée, mais d'une fillette porteuse d'un handicap, soit mais qui avait su éveiller un autre regard sur elle-même, sur la vie et un autre futur possible.

Aujourd'hui adulte, elle travaille dans un milieu ouvert, certes protégé. Elle se déplace comme tout citoyen autonome, a une vie sociale et affective, a du succès auprès des garçons de son âge. Elle s'est réalisée pleinement avec ses capacités : elle ne sait toujours pas lire et écrire mais sait compter ! Elle a mis en place un certain nombre de repères qui lui ont permis de s'intégrer pleinement socialement.

Bien des jeunes filles pourraient l'envier. Son physique si ingrat à l'époque est transcendé par son aisance à vivre, sa joie et sa coquetterie. C'est aujourd'hui une adulte à part entière. Pour elle, dans notre accompagnement éducatif, l'école n'a pas été un but mais un moyen.

Un aspect que je n'ai pas évoqué et qui pourtant est particulièrement propre à cette époque : les enfants qui nous étaient confiés avaient un point commun : celui de ne pas pouvoir être à l'école. Certains en avaient été exclus, mais d'autres ne l'avaient même pas fréquentée. La population que nous accueillions était pour le moins hétérogène : déficience profonde, moyenne, légère, problèmes de comportements, problèmes sociaux, autisme... la codification du handicap de l'époque n'avait rien avoir avec celle établie à ce jour.

J'aurais aimé pouvoir vous expliquer plus précisément notre outil pédagogique, résultat de notre recherche dont je vous parlais tout à l'heure, mais je pense que je serais intarissable et ennuyeuse. Il fait partie du passé, d'un moment de l'histoire de la rééducation, dont nous avons été fiers. Et je crois, en toute bonne foi, que nous avons été précurseurs. L'éducation nationale s'en est d'ailleurs beaucoup inspiré à l'époque.

Je tiens à souligner que notre approche, nos moyens pédagogiques, les projets individuels des enfants accueillis, les compte rendus faits à chaque famille et les relations qui se sont établies avec chacune d'elles étaient extrêmement riches humainement. Mais cela demandait une adaptation permanente des moyens à inventer et à mettre en place dans le cadre du projet de chaque enfant. Et n'oubliez pas l'hétérogénéité des problématiques des enfants accueillis.

Un vrai travail de recherche avait été mené en équipe avec la psychologue. Des essais, des tentatives, des tâtonnements, mais toujours la même motivation d'avancer dans l'intérêt de l'évolution de chacun des enfants qui nous étaient confiés.

Je vais m'arrêter là et je me répète je serais intarissable parce que cela a été une aventure humaine partagée avec les enfants, les parents, les collègues, les enseignants, les instances décisionnelles tels que la CDES à l'époque, les inspecteurs d'académie, etc....

Cette époque est-elle aujourd'hui révolue ?

Peut-on encore parler d'une coopération entre deux équipes : celle des enseignants et celle du milieu spécialisé pour qui chaque enfant était sujet d'un travail approfondi d'observations, d'analyses, débouchant sur un panel d'actions et d'activités individualisées adaptées au cas par cas ?

Aujourd'hui ces groupes d'enfants sont externalisés dans des classes dans le site des écoles. Aujourd'hui ces enfants sont intégrés dans des classes ordinaires soutenus, ou pas, par des AVS (auxiliaire de vie scolaire) régulièrement remis en question. Nous avons précédé, anticipé mais en ayant toujours le souci du mieux être de l'enfant, en prenant toujours en compte sa famille.

Et la question qui se pose aujourd'hui à moi est la suivante : Quel moyen est mis en place pour évaluer, veiller, soutenir ces enfants en situation de handicap, insérés dans les écoles, afin de leur éviter de nouvelles situations génératrices de souffrances ?